

## Cahier des charges du Colloque Mini Basket

La commission Technique du Comité Départemental des Yvelines (CDYBB), organise chaque année un Colloque Mini Basket. Celui-ci est organisé par le club mandaté sous le contrôle du Président de la Commission Technique et du Cadre Technique Fédéral. Pour ce colloque, le club organisateur prend à sa charge certaines obligations définies ci-dessous.

### 1 – Terrains

Le club doit disposer d'une salle de sports ou l'on pourra délimiter au minimum 2 terrains pour les démonstrations (terrain dans la largeur accepté). D'une tribune pour les accompagnateurs et participants pouvant contenir 150 personnes environ.

### 2 – Ressource matériel terrain et interventions technique

Le club mettra à la disposition de la Commission Technique pour l'accueil des éducateurs et des intervenants, ainsi que le bon fonctionnement du colloque :

- 3 vestiaires (filles, garçons et intervenants)
- 4 grandes tables et 8 chaises pour l'organisation
- 4 à 6 paniers, hauteur de 2m60 pour les U8 à U11 et 4 à 6 paniers, hauteur 2m20 pour les U7 et moins.
- Une pharmacie
- Un chronomètre mural dans la salle
- 15 ballons n°5 et 15 ballons n°3
- 20 plots en plastique et quelques cerceaux pour les jeux
- 4 jeux de chasubles de différentes couleurs
- Différents types de marque au sol
- Mise à disposition de 2 grandes rallonges (20m) et multiprises
- Tableau type paperboard feutres Velléda
- 40 bouteilles d'eau 33cl

### 3- Besoin humain

Le club désignera une personne qui aura pour rôle d'être l'interface unique entre le club et le Comité afin de faciliter la communication.

Le club fournira une quinzaine de joueurs (catégorie U 10 et U11) qui seront mis à disposition des intervenants. Afin de faciliter les démonstrations, 3 coachs assistants seront également sur le terrain avec l'intervenant.

### 3 – Restauration

Le club organisateur prendra en charge la logistique et le bon fonctionnement (grands sacs poubelles, serviettes, verres, etc.) de la distribution de café (machines à prévoir) et viennoiseries à la pause des participants et la préparation du pot de l'amitié.

Le club mettra à disposition d'un lieu dans l'enceinte pouvant recevoir des tables et chaises en nombre suffisant pour partager le pot de l'amitié.

Le café, les croissants, le buffet froid ainsi que les boissons sont à la charge du Comité (facture à renvoyer). Le jeudi soir, le cadre technique informera le club organisateur des quantités à acheter en fonction du nombre d'inscrit.

### 4 – Déroulement du colloque (à confirmer)

- 08 h 30 Mise en place de la salle
- 09 h 00 Accueil des éducateurs, intervenants et organisateurs
- 09 h 15 Ouverture du colloque Introduction
- 09 h 30 Première intervention
- 10 h 30 Début de la seconde intervention
- 11 h 30 Informations diverses
- 12 h 00 Pot de l'amitié

### 5 – Publicité

Le club s'engage à mettre autour de la salle toutes les publicités que fournira le CDYBB (Direction Départemental Cohésion Sociale, Comité Olympique, partenaires). Le club peut également afficher ses partenaires.

Pour ce colloque, la commission Technique du Comité Départemental des Yvelines prend à sa charge certaines obligations définies ci-dessous.

- La communication auprès des clubs du département des Yvelines.
- La logistique pour les inscriptions des éducateurs.
- Les dotations pour les éducateurs présents.
- De trouver, faire venir les intervenants ainsi que la prise en charge avant et après de ces derniers